

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance du 30 juillet 2025, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux dans la route de Luxembourg (RN 7) à Bereldange, tronçon entre la maison numéro 202 et la maison numéro 210 :

Feux colorés lumineux

Du dimanche 24 août 2025 de 13.00 heures jusqu'au lundi 25 août 2025 à 07.00 heures, les usagers de la route sont tenus de se conformer aux signaux colorés lumineux installés dans la route de Luxembourg (RN 7) à Bereldange, sur le tronçon situé entre les immeubles 113-117, route de Luxembourg.

Walferdange, le 31 juillet 2025.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber